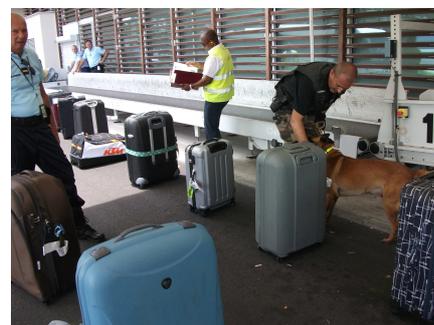




## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, vendredi 26 février 2016

### Opération de contrôle sur la plate-forme aéroportuaire



Seymour Morsy, Préfet de Mayotte a participé à une opération de contrôle avec l'équipe cynophile SAMBI (spécialisé dans la détection des stupéfiants, armes, munitions et billets de banque) du commandement de gendarmerie, composée d'un maître-chien le Maréchal des Logis Chef Chamayou et de son chien «Zik». Cette action a été réalisée conjointement avec la Gendarmerie des Transports Aériens en liaison avec les équipes de la Douane et de la Police Aux Frontières. L'équipe travaille sur le principe du « marquage » : lorsque le chien détecte une des substances recherchées, il désigne l'objectif en grattant.

Le COMGEND de Mayotte dispose d'un autre chien qui lui est un "piste défense" utilisé lors des recherches de personnes, des perquisitions ou des contrôles routiers.

Depuis la mise en œuvre des mesures liées à l'état d'urgence, le Préfet a demandé à l'ensemble des services d'accentuer les contrôles et de renforcer les mesures de sûreté notamment sur le contrôle des bagages de soute des aéronefs à l'arrivée notamment sur les vols en provenance de l'étranger (Comores, Kenya et de Madagascar).

Lors du contrôle effectué en présence du Préfet, les recherches sur l'ensemble des bagages ont donné lieu au marquage de 2 bagages. La fouille manuelle qui s'en est suivie, en présence du propriétaire, n'a pas révélé de découverte suspecte. Cette démarche a permis de vérifier qu'aucune arme ou munition n'était introduite sur le territoire.